

C'est le moment d'améliorer votre logement



Que vous soyez
propriétaire ou locataire
bénéficiez de conseils neutres et gratuits

Quels sont les champs d'intervention ?



Rénovation énergétique du logement

Pour faire des économies d'énergie dans mon logement : travaux d'isolation, changement de menuiseries, de système de chauffage, etc.

Adaptation du logement

Pour adapter mon logement à mes nouveaux besoins : me déplacer plus facilement (monte-escalier, rampe) et gagner en autonomie dans ma salle de bain.

Rénovation d'un logement dégradé

Pour le remettre en état et améliorer mon confort de vie : toiture dégradée, problème de solidité ou d'humidité du bâtiment, absence de chauffage...etc (travaux lourds)

Comment nous contacter ?



Par téléphone

au 0805 288 392 (appel gratuit) où un conseiller de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Tarn vous apportera informations et conseils.

Par e-mail

en nous écrivant à l'adresse : conseil.habitat@ccmav.fr

Dans nos locaux

En vous rendant dans votre espace France Services à Alban, Réalmont ou Valence d'Albigeois

Pacte territorial

entre Ségala et Dadou

